

Année universitaire 2021-2022
LICENCE PARL 1^{ère} année - L1-1
(Aix-en-Provence, Marseille, Arles)

1^{er} SEMESTRE 2021-2022

- **Inscription pédagogique web** : du 01 septembre 2021 (9 heures) au 17 septembre 2021 (12h00)
- **Enseignements** : * **Cours Magistraux (CM)** : du 06 septembre au 20 novembre 2021
* **Ateliers/Tutorat** : du 27 septembre au 20 novembre 2021
* **Travaux Dirigés (TD)** : du 04 octobre au 20 novembre 2021
* **Aide aux révisions** : du 22 novembre au 04 décembre 2021
* **Rattrapage possible des CM et TD** : en distanciel, du 25 au 30 octobre 2021
et du 22 au 24 novembre 2021
- **Examens** : du 1^{er} au 18 décembre 2021 *
- **Vacances** :
Noël : du 20 décembre 2021 au 02 janvier 2022

2nd SEMESTRE 2021-2022

- **Inscription pédagogique web** : du 03 janvier 2022 (9 heures) au 14 janvier 2022 (12 heures)
- **Enseignements** : * **Cours magistraux** : du 03 janvier au 19 mars 2022
* **Ateliers** : du 24 janvier au 19 mars 2022
* **Travaux Dirigés** : du 31 janvier au 19 mars 2022
* **Aide aux révisions** : du 21 mars au 02 avril 2022
* **Rattrapage possible des CM et TD** : en distanciel, du 14 au 19 février 2022
et du 21 au 23 mars 2022
- **Examens** : du 30 mars au 16 avril 2022 *

SESSION DE SECONDE CHANCE

- **Examens** : du 1^{er} au 25 juin 2022 *

* La date de début des examens est communiquée à titre indicatif ! Cela ne signifie pas un démarrage des épreuves ce jour-là. Toutefois, aucune épreuve ne sera planifiée avant ou après les dates mentionnées sauf cas de force majeure.

Conformément à la Charte des examens approuvée par le CEVU du 5 juillet 2012, le Conseil d'Administration du 17 juillet 2012 et la CFVU du 8 octobre 2015, Les calendriers d'examens (hors contrôle continu) sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sur des panneaux réservés à cet effet et sur le site Internet de la composante concernée, au moins 15 jours avant le début des épreuves.

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES 2021/2022 : INFORMATIONS ET CALENDRIER LICENCE

Chaque étudiant inscrit en Licence 2 ou Licence 3 doit choisir une langue vivante étrangère niveau post-Bac parmi les quatre proposées: Anglais, Espagnol, Italien, Allemand.
ATTENTION, les cours de langues facultatifs (« bonus langue ») débutent avant les autres TD. Veuillez donc consulter le planning ci-dessous.

Cursus	Langues	Total d'heures	Séances	Calendrier des enseignements	Rattrapages	Évaluation
T.D.	Licence 1.1 et 1.2 P.A.R.L.	9	6	S1: du 04 octobre au 20 novembre	du 22 au 27 novembre, ou du 25 au 29 octobre (à distance)	Contrôle continu
	Licence 2 ^{ème} année	12	8	S3: du 20 septembre au 20 novembre	du 22 au 27 novembre, ou du 25 au 29 octobre (à distance)	Contrôle continu
	Licence 3 ^{ème} année	12	8	S5: du 20 septembre au 20 novembre	du 22 au 27 novembre, ou du 25 au 29 octobre (à distance)	Contrôle Terminal + Contrôle continu
S1	Anglais Allemand Espagnol Italien	10	10	S1: du 06 septembre au 20 novembre	du 22 au 27 novembre, ou du 25 au 29 octobre (à distance)	Contrôle continu Points de bonification
Cours de langue facultative (« Bonus langue ») Enseignements destinés aux étudiants de Licence 1 / 2 / 3, dans la limite des places disponibles. Attention ! La langue facultative doit être différente de celle choisie en enseignement obligatoire.						

Cursus	Langues	Total d'heures	Séances	Calendrier des enseignements	Rattrapages	Évaluation
T.D.	Licence 1.1 et 1.2 P.A.R.L.	9	6	S2: du 31 janvier au 19 mars	du 21 mars au 26 mars, ou du 14 au 18 février (à distance)	Contrôle continu
	Licence 2 ^{ème} année	12	8	S4: du 17 janvier au 19 mars	du 21 mars au 26 mars, ou du 14 au 18 février (à distance)	Contrôle continu
	Licence 3 ^{ème} année	12	8	S6: du 17 janvier au 19 mars	du 21 mars au 26 mars, ou du 14 au 18 février (à distance)	Contrôle continu
C.M.	Anglais Allemand Espagnol Italien	10	10	S6: du 03 janvier au 19 mars	du 21 mars au 26 mars, ou du 14 au 18 février (à distance)	Contrôle terminal
S2	Anglais Allemand Espagnol Italien	10	10	S2: du 03 janvier au 19 mars	du 21 mars au 26 mars, ou du 14 au 18 février (à distance)	Contrôle continu Points de bonification
Cours de langue facultative (« Bonus langue ») Enseignements destinés aux étudiants de Licence 1 / 2 / 3, dans la limite des places disponibles. Attention ! La langue facultative doit être différente de celle choisie en enseignement obligatoire.						

Suspension des TD et cours en présentiel: **Toussaint**: du 25 octobre au 31 octobre (mais possibilité de rattrapages à distance) - **Noël**: du 20 décembre au 2 janvier - **Hiver**: du 14 au 20 février (mais possibilité de rattrapages à distance) - **Printemps**: du 18 au 24 avril.

Pour tous les enseignements indiqués ci-dessus, y compris les cours de langues facultatifs (« bonus langue »), la présence de l'étudiant est obligatoire et contrôlée.
Pour les TD de Licence 2 et Licence 3, il est **OBLIGATOIRE** de choisir la même langue au 1^{er} et au 2^e semestre.

Accédez à toutes les informations utiles sur les enseignements et les examens: <http://facedroit.univ-amu.fr/departement-langues/accueil>